

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Communal/Provincial «ADRESSE\_ADM\_COMMUNALE»

«CP»

«LOCALITE»

Liège, le 22 octobre 2020.

Mesdames, Messieurs,

**OBJET: RESA SA** 

Séance du Conseil d'Administration ouverte au public Modalités particulières liées à la crise sanitaire

Conformément à l'article L1532-1 §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Conseil d'Administration de l'intercommunale RESA SA se doit d'organiser une séance ouverte au public au cours de laquelle le rapport de gestion 2019 est présenté.

Cette année, en raison de la crise sanitaire en cours et des mesures prises afin de limiter la propagation du virus COVID-19, RESA ne sera malheureusement pas en mesure d'organiser cet évènement.

Aussi, conformément au décret du 1er octobre 2020 organisant jusqu'au 31 décembre 2020 la tenue des réunions des organes des intercommunales qui autorise exceptionnellement les procédures écrites, vous êtes conviés à poser toutes questions relatives au rapport de gestion 2019 de RESA à l'adresse mail suivante : <u>direction@resa.be</u> et ce, **avant le 5 novembre prochain.** 

Vous trouverez notre rapport de gestion aux pages 30 et suivantes de notre Rapport annuel 2019 publié sous l'onglet "Publications légales – Investor relations – Données financières » à l'adresse : https://www.resa.be/fr/investors-relations/données-financières/.

Les questions et les réponses apportées seront publiées sur le site Internet de RESA dans les meilleurs délais.

Pourriez-vous procéder à la publication de cette invitation (jointe en annexe) sur votre site internet et procéder à son affichage au sein de votre administration ?



Nous vous remercions d'avance pour votre participation et votre compréhension et nous réjouissons de vous retrouver lors de nos prochains événements publics.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération distinguée.

Isabelle SIMONIS,

Présidente du Conseil d'Administration.